



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 36752

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité routière qui règne dans notre pays et sur la politique menée par le Gouvernement pour y remédier. Sur les routes de France, on déplore en moyenne 24 morts chaque jour et, bien souvent, les piétons ne sont pas épargnés puisqu'ils représentent 12 % des tués sur la route au niveau national et 21 % dans le département du Rhône. Si les statistiques de la sécurité routière montrent que le nombre des accidents de la route n'a pas augmenté depuis un an, il n'en demeure pas moins que la route reste trop meurtrière. Le 18 juin dernier, le Parlement a adopté le projet de loi relatif à la sécurité routière, mais l'efficacité des mesures préconisées par l'actuelle législation dépend étroitement de l'ampleur des moyens mis en oeuvre. Aussi, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour permettre l'application de la réglementation en vigueur, et notamment s'il envisage d'augmenter le nombre des personnels de police et de gendarmerie affectés aux différents types de contrôle existants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36752

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1999, page 6263

Question retirée le : 27 mars 2000 (Retrait pour cause de question identique)